



## Rapport d'activité Elevage 2021

## Sommaire

1. Introduction .....	3
2. Travail d'évaluation .....	3
2.1. Travail d'évaluation SAR .....	4
2.2. Travail d'évaluation Mellifera .....	4
2.3. Travail d'évaluation SCIV .....	5
3. Evaluation de la valeur d'élevage .....	5
3.1. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de la SAR .....	6
3.2. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de Mellifera .....	6
3.3. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de la SCIV .....	7
3.4. Enseignements généraux résultant de l'activité d'évaluation .....	8
3.5. Evaluation des performances dans les organisations de race .....	8
4. Stations de fécondation .....	9
4.1. Nombre d'unités de fécondation montées en stations de fécondation .....	9
4.2. Evolution des montées de reines en stations de fécondation A .....	10
4.3. Evolution des montées de reines en stations de fécondation B .....	11
5. Finances .....	11
6. Projets de conservation .....	12
6.1. Evaluation de nouveaux critères de résistance à varroa chez l'abeille noire (2019-2021) .....	12
6.2. Optimisation à long terme de la gestion de la population suisse de l'abeille noire (2021-2024) .....	12
6.3. Entretien et préservation de l'abeille noire menacée en Suisse dans deux conservatoires (2021-2023) .....	12
6.4. Dynamique de la réinvasion du Varroa: pour une meilleure sélection des caractères de résistance (2021-2023) .....	13
7. Activités de la Commission d'élevage et du service spécialisé Elevage .....	13
7.1. Commission d'élevage .....	13
7.2. Service spécialisé Elevage .....	13
8. Perspective .....	14



Insémination artificielle, Ruedi Ritter

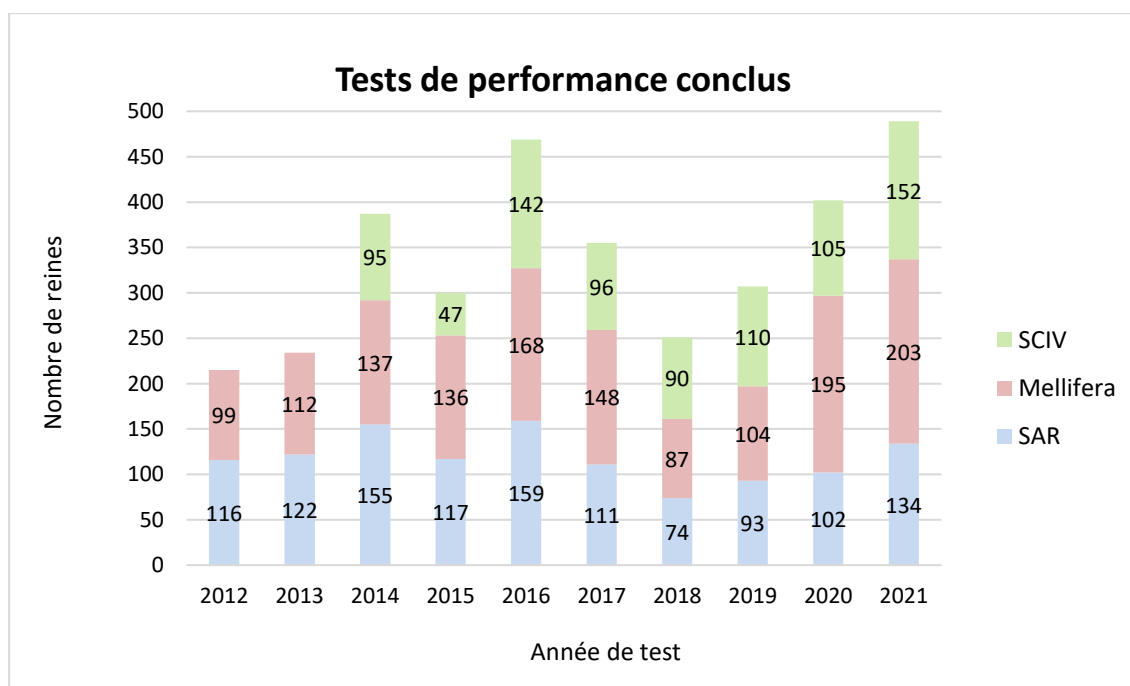
## 1. Introduction

Ce rapport a pour but d'informer les responsables concernés de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), la Commission d'élevage, l'assemblée des associés d'apisuisse, apisuisse ainsi que tous les éleveurs d'abeilles intéressés des activités du service spécialisé Elevage d'apisuisse.

Les tâches de ce dernier s'effectuent en conformité avec les prescriptions légales, les statuts d'apisuisse du 24 avril 2021, le règlement des tests de performance d'avril 2021 et les règlements remaniés (règlement des stations de fécondation et de l'insémination artificielle, règlement du herd-book et règlement d'estimation de la valeur d'élevage), entrés en vigueur en septembre 2020.

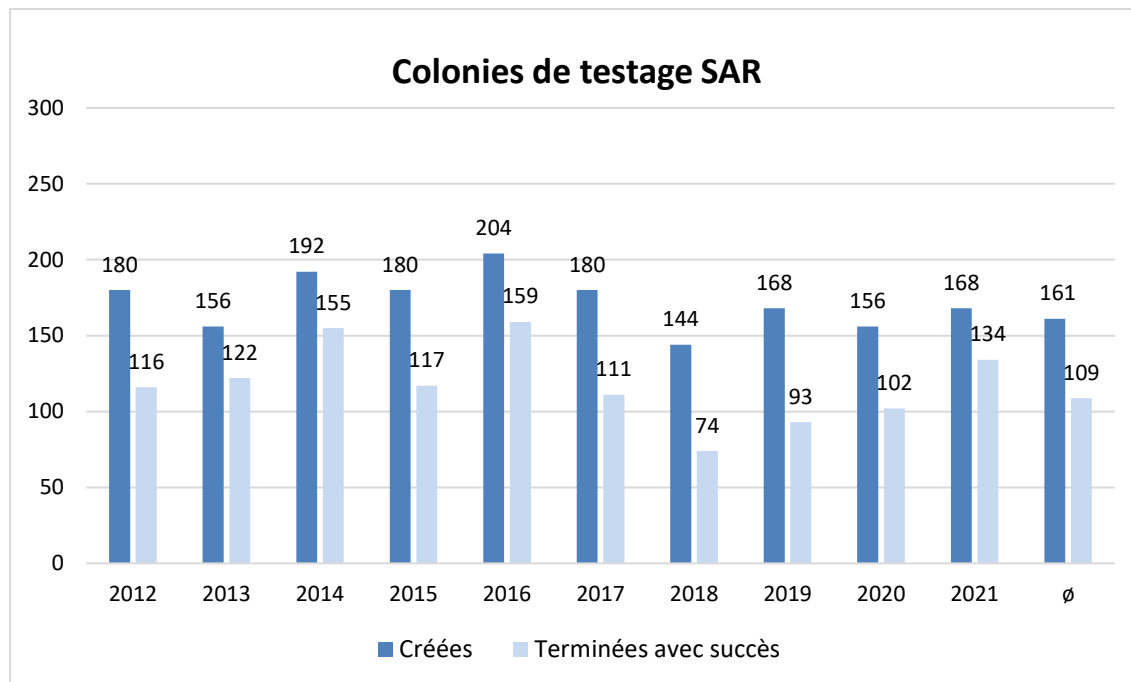
## 2. Travail d'évaluation

Ont participé aux tests de performance la section Carnica de la Société romande d'apiculture (SAR), le Verein Schweizerischer Mellifera Bienenfrende (Mellifera) et la Schweizerische Carnicaimker-Vereinigung (SCIV). Les tests de performances conclus de ces dernières années sont visibles dans le graphique suivant.



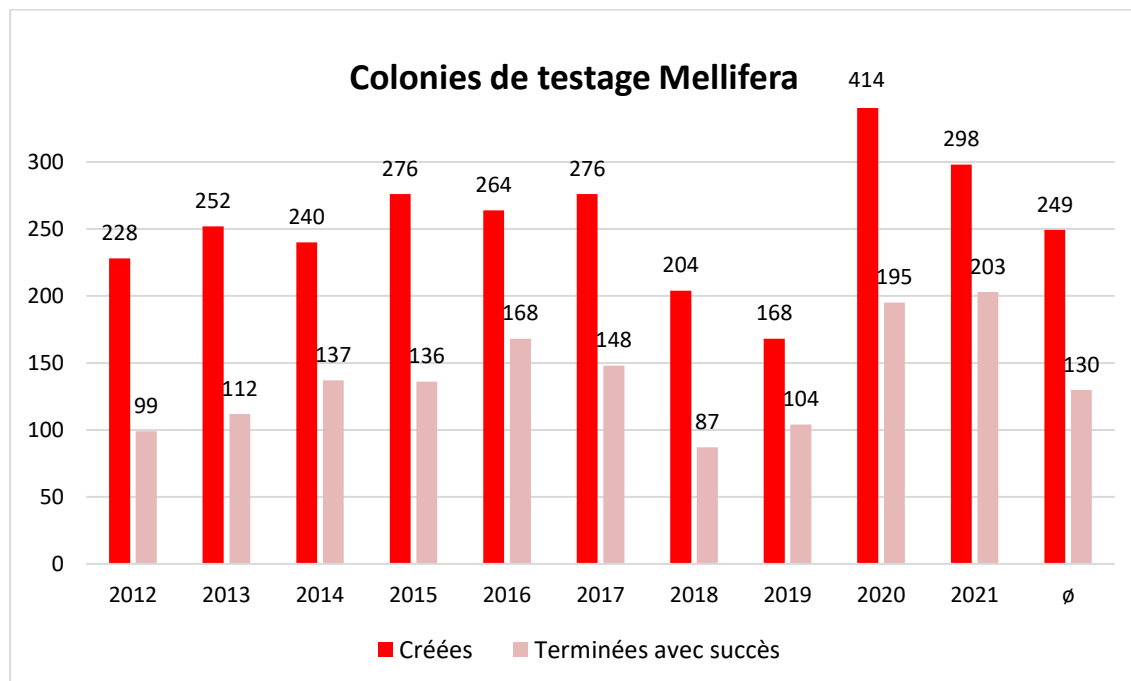
Durant l'été 2020, 710 colonies de testage ont été créées dans un total de 58 ruchers de testage. Parmi ces colonies, 483 ont passé avec succès le test de performances. La proportion de colonies ayant achevé le testage a atteint 69%, une valeur supérieure à la moyenne. La moyenne des dix dernières années d'élevage est de 58%. Par rapport aux années d'élevage précédentes, on constate donc une nette augmentation du nombre de tests achevés.

## 2.1. Travail d'évaluation SAR



Au cours de l'été 2020, la SAR a préparé 14 ruchers de testage comprenant 168 colonies. Parmi celles-ci, 134 ont passé le test en octobre 2021 avec succès. Cela se traduit par un taux de réussite de 80 % qui est nettement plus élevé que celui de l'année précédente.

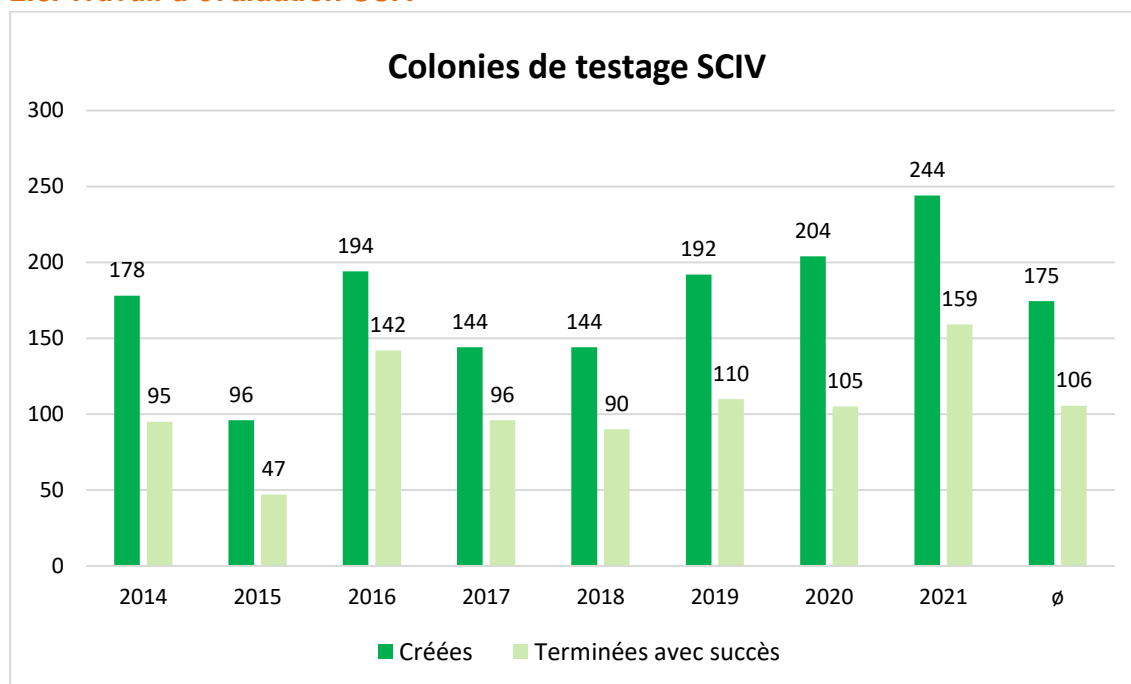
## 2.2. Travail d'évaluation Mellifera



Durant l'été 2020, Mellifera a préparé 24 ruchers de testage. Ceux-ci se répartissaient en 14 ruchers de testage à l'aveugle (avec 12 colonies chacun) et 10 ruchers de testage ouvert (avec un nombre de colonies compris entre 12 et 16). Au total, 298 colonies de testage ont été constituées. Parmi elles, 203 reines ont pu être testées complètement. Le pourcentage de

réussite est donc de 68%. Cela correspond à une nette augmentation par rapport à l'année précédente et à la moyenne sur 10 ans, qui est de 51%.

### 2.3. Travail d'évaluation SCIV



La saison de tests 2020/2021 a été marquée par des conditions climatiques très variables. Avec un total de 244 reines de race pure, le plus grand nombre de colonies de testage jamais créées a été atteint en 2020, et ces colonies ont été évaluées en 2021. Par rapport aux sept dernières années, cela correspond à 40 reines de testage supplémentaires. L'augmentation a surtout eu lieu pour les ruchers de testage ouvert. Comme pour les deux organisations de races SAR et Mellifera, les testeurs de la SCIV ont également obtenu un taux de réussite supérieur à la moyenne. Dans l'ensemble, la SCIV a pu mener à terme le testage de 65% des colonies. Ce résultat est très réjouissant si on le compare au taux de réussite d'environ 50 % de l'année 2020.

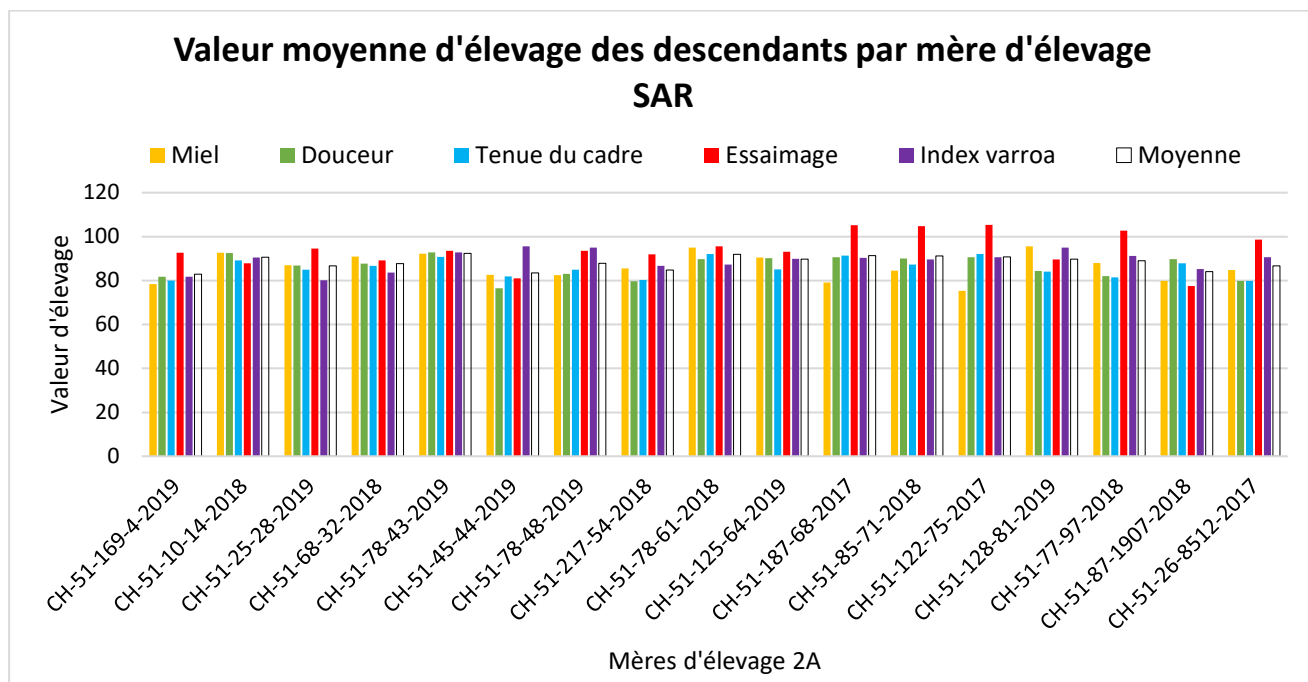
En ce qui concerne la représentation de l'évolution sur plusieurs années, l'organisation de race SCIV ne dispose des évaluations de Beebreed que depuis 2014.

### 3. Evaluation de la valeur d'élevage

Pour la tenue du herd-book et le calcul des taux de consanguinité et des valeurs d'élevage, apisuisse utilise la banque de données d'élevage Beebreed. Les valeurs d'élevage sont accessibles au public sur [www.beebreed.eu](http://www.beebreed.eu). La base de données de Mellifera a le numéro d'association élevage 50, celle de la SAR le numéro 51 et celle de la SCIV le numéro 52. Beebreed travaille avec une base pondérée. Cela signifie que la valeur d'élevage 100 correspond à la moyenne de toutes les reines testées d'une race au cours des 5 dernières années.

### 3.1. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de la SAR

La SAR a testé complètement 134 descendants de 17 mères d'élevage. Par mère d'élevage, entre 2 et 18 descendants ont été évalués.



Part en pour cent de reines atteignant une valeur d'élevage de 100 ou plus : miel 1%, douceur 1%, tenue du cadre 1%, essaimage 25%, index varroa 1%.

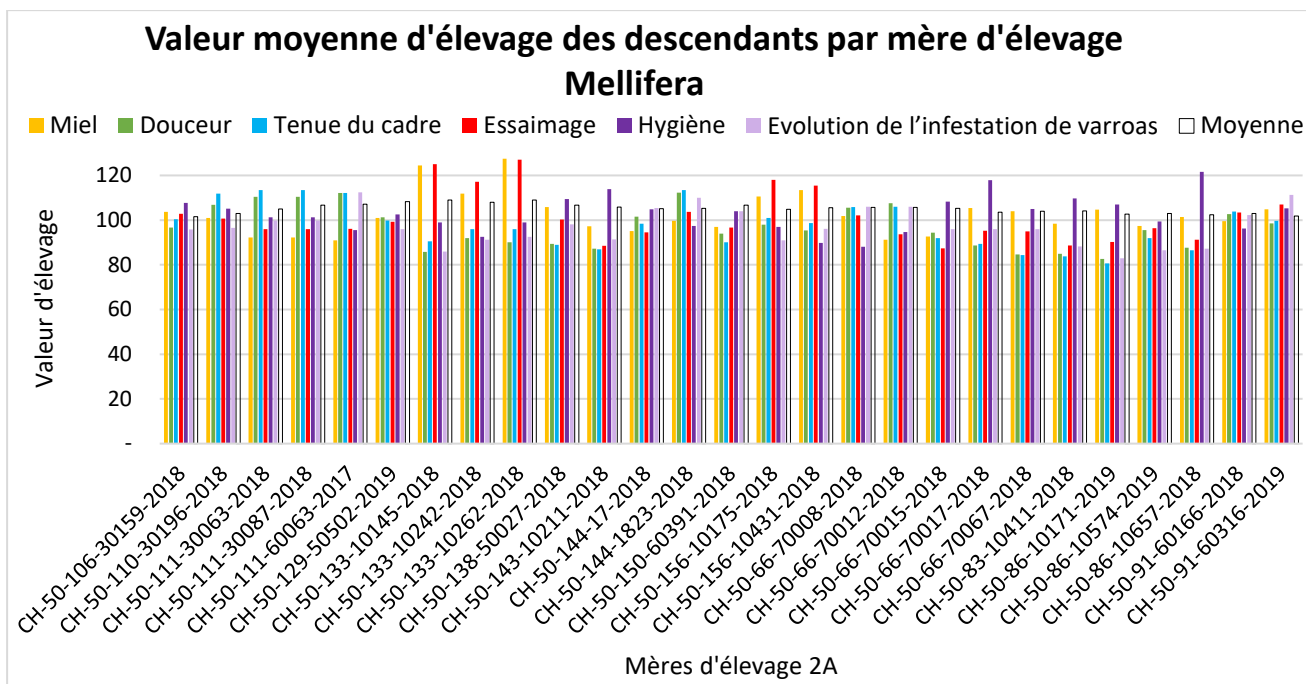
#### Perspectives pour l'année de testage 2022

En été 2021, les testeurs de la SAR ont pu initier 12 séries de 12 reines pour un testage à l'aveugle en 2022. De plus, 24 autres reines ont été préparées sur deux ruchers pour un testage ouvert.

### 3.2. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de *Mellifera*

*Mellifera* a testé entièrement 203 descendants de 27 mères d'élevage. Par mère d'élevage, entre 1 et 12 descendants ont pu être évalués.

À compter de l'année de testage 2021, l'index Varroa qui était utilisé jusqu'à présent n'est plus employé. En 2021, les deux valeurs utilisées jusqu'à présent pour le calcul de cet index sont présentées pour la première fois de manière séparée dans ce rapport d'activité, avec une distinction entre le *comportement hygiénique* et l'*évolution de l'infestation de varroas*.



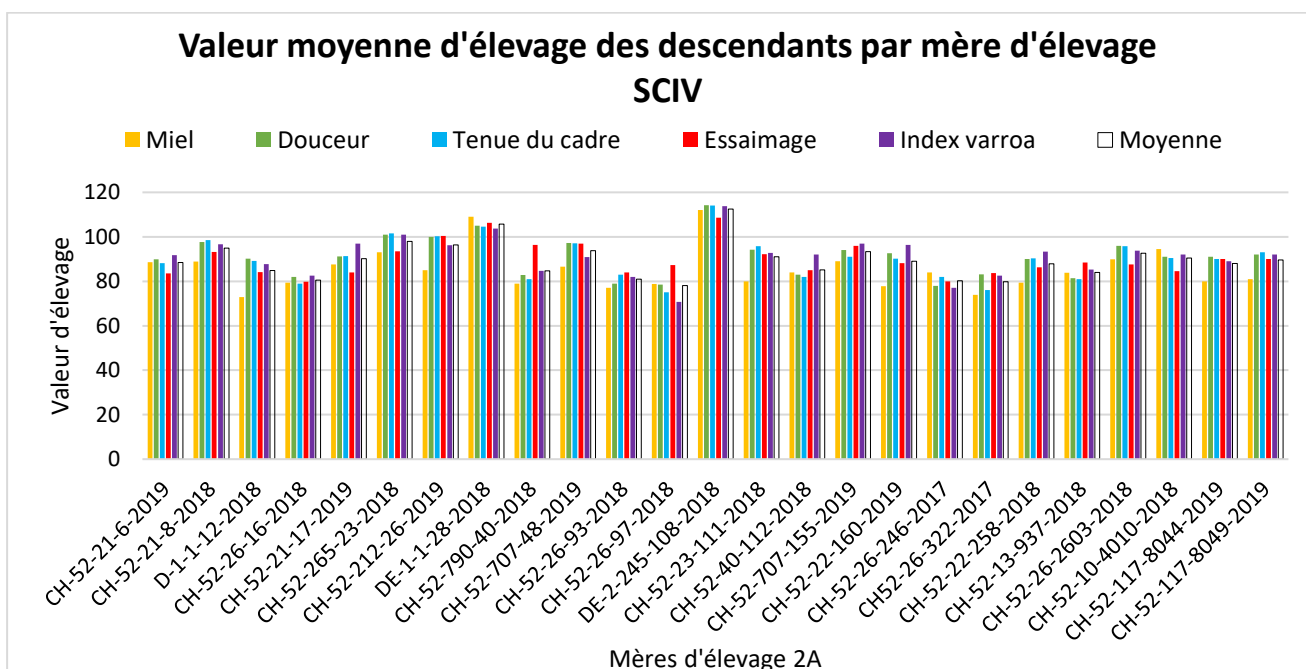
Part en pour cent de reines atteignant une valeur d'élevage de 100 ou plus : miel 53 %, douceur 42 %, tenue du cadre 43 %, essaimage 43 %, comportement hygiénique 68% et évolution de l'infestation de varroas 36%.

#### Perspectives pour l'année de testage 2022

Au cours de l'été 2021, les testeurs de mellifera.ch ont pu préparer au total 132 colonies de testage à l'aveugle et 188 colonies de testage ouvert sur 27 ruchers de testage. Cela représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

### **3.3. Valeurs moyennes d'élevage des descendants des mères d'élevage de la SCIV**

La SCIV a testé complètement 152 descendants de 25 mères d'élevage. Par mère d'élevage, entre 1 et 18 descendants ont pu être évalués.



Sur les 152 reines de testage qui ont terminé les évaluations, 16 ont obtenu une valeur d'élevage totale qui leur permet d'être reconnues aptes à la reproduction dans les classes de sélection Av, A et B. Sur ces 16 reines, 9 ont pu être recommandées pour la classe Av. Sur la base des analyses, on peut supposer que 6 de ces reines présentent la pureté raciale nécessaire. Pour les 3 autres, les résultats de la pureté raciale sont encore attendus. En outre, une reine testée a pu être recommandée pour la classe de sélection A et 6 reines pour la classe de sélection B. Pour celles-ci, le contrôle de la pureté raciale n'est pas encore achevé.

Parmi les reines dignes d'être sélectionnées, 5 ont obtenu une valeur d'élevage totale de 110 et plus. La valeur maximale a été atteinte par une reine ayant obtenu une valeur d'élevage de 119. Les 9 reines restantes ont atteint une valeur d'élevage totale comprise entre 100 et 110.

Part en pour cent de reines atteignant une valeur d'élevage de 100 ou plus : miel 7 %, douceur 14 %, tenue du cadre 43 %, essaimage 16 %, index varroa 16 %.

#### Perspectives pour l'année de testage 2022

Pour l'année 2022, les responsables des ruchers de testage ont procédé à l'introduction de 169 reines à l'issue de leur répartition parmi ces ruchers. 49 sont destinées au testage ouvert et 120 au testage à l'aveugle. Ce nombre de colonies est nettement inférieur à celui de l'année écoulée.

#### **3.4. Enseignements généraux résultant de l'activité d'évaluation**

Afin de conserver la diversité génétique de nos abeilles, il est très important de préserver le plus possible de lignées d'élevage des diverses races. Chaque pays et chaque région promeut les abeilles en fonction de différentes conditions environnementales. Ce n'est qu'en effectuant des évaluations de performances réparties dans toute la Suisse que nous pouvons obtenir les connaissances nécessaires et viser une sélection d'abeilles adaptées aux conditions locales.

Afin de conserver les différentes lignées des différentes races d'abeilles en Suisse, les testeurs, respectivement les éleveurs, sélectionnent les meilleurs descendants de chaque lignée afin de poursuivre leur élevage. Grâce à une sélection continue de toutes les lignées d'élevage, il est possible d'améliorer les caractéristiques des colonies tout en préservant et en garantissant la diversité génétique nécessaire.

Outre le critère central de la santé des abeilles en lien avec l'hygiène et l'index varroa, les caractéristiques de douceur, de tenue au cadre et de faible essaimage sont évaluées. Bien entendu, les maladies observées telles que le couvain calcifié, noséma, la loque européenne et américaine, le couvain sacciforme, le virus des ailes déformées et le virus de la paralysie aiguë sont incluses dans l'évaluation.

#### **3.5. Evaluation des performances dans les organisations de race**

Les personnes qui effectuent des contrôles de performances sur leur rucher assument une tâche importante et intensive en travail dans le cadre de la sélection des reines.

Des pertes de colonies ou de reines sont régulièrement enregistrées. De même, les problèmes de santé des apiculteurs et apicultrices font que certains testages ne peuvent pas être achevés ou ne peuvent l'être que partiellement. Afin d'élargir au maximum le nombre de personnes impliquées dans ces tâches, les associations d'élevage proposent des formations continues et des séances d'information à ce sujet.



#### 4. Stations de fécondation

Au cours de l'année 2021, les trois organisations de race affiliées à apisuisse (SAR, Mellifera et SCIV) ont exploité au total 18 stations de fécondation A et 32 stations de fécondation B, qui ont été soutenues par des subventions de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

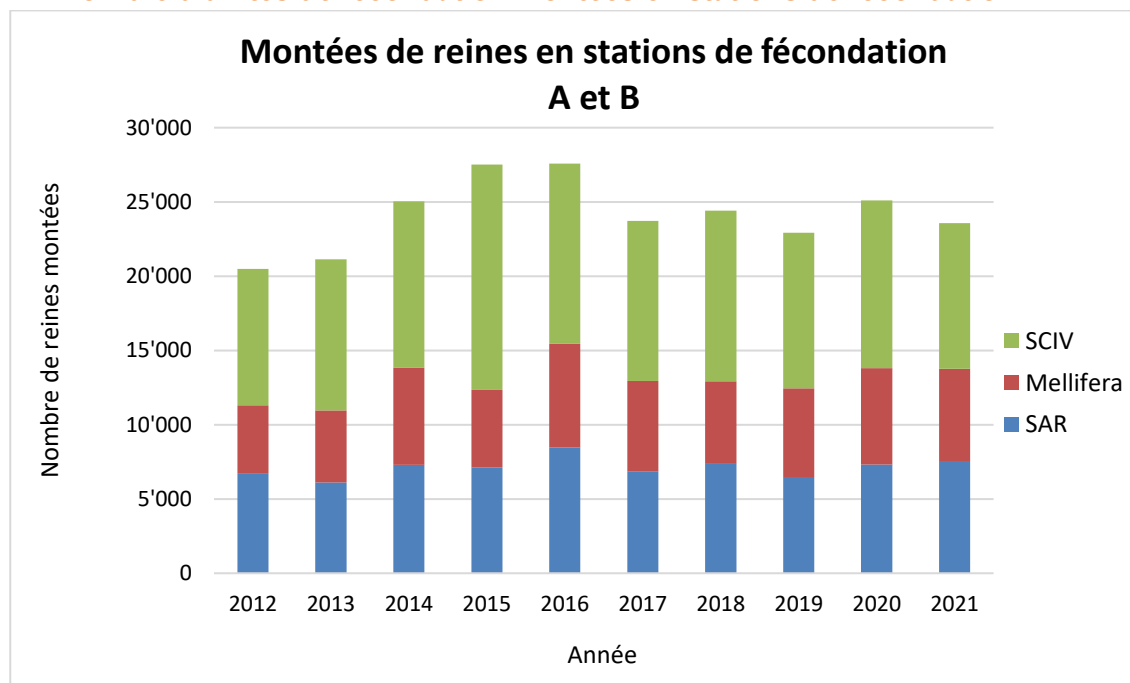
La Société romande d'apiculture (SAR) a géré huit stations de fécondation A, le Verein Schweizerischer Mellifera Bienenfreunde (mellifera.ch) et la Schweizerische Carnicaimker-Vereinigung (SCIV) cinq chacune. Au total, 18 stations de fécondation A ont ainsi pu être soutenues pour l'année d'élevage 2021.

Quant aux stations de fécondation B, elles ont été 32 à bénéficier de subventions. Elles se répartissent comme suit :

- 1 station de fécondation de la SAR
- 18 stations de fécondation de la SCIV
- 13 stations de fécondation de mellifera.ch

Par rapport à l'année 2020, cela représente 4 stations de fécondation de moins. Il y a plusieurs raisons à cela. Certaines stations de fécondation ont vu leur activité arrêtée définitivement ou provisoirement, avec une suspension des activités d'élevage pour une année. Par ailleurs, un faible nombre d'unités de fécondation présentées (moins de 100) a pour conséquence qu'une station de fécondation ne reçoit pas de soutien financier de l'OFAG.

##### 4.1. Nombre d'unités de fécondation montées en stations de fécondation



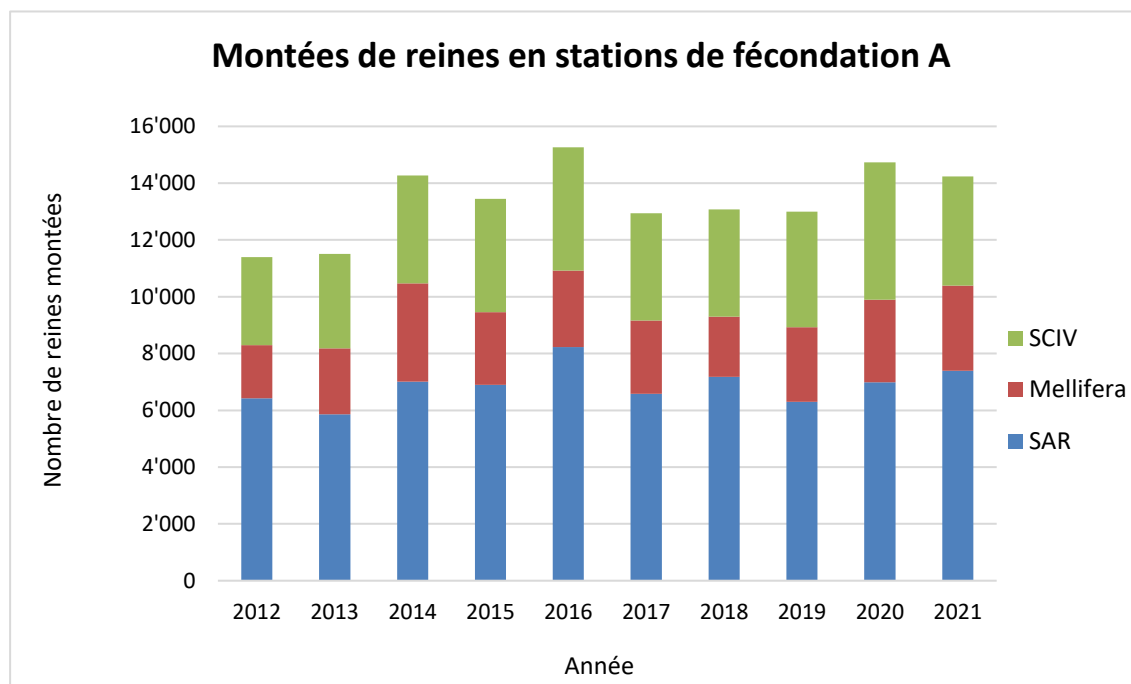
Au total, 23'561 unités de fécondation ont été montées dans les différentes stations, ce qui représente une baisse de 1'545 unités par rapport à l'année d'élevage 2020. Le nombre varie fortement d'une station de fécondation à l'autre. Avec un total de 2'099 unités de fécondation inscrites, la station «Hongrin» de la Société romande d'apiculture (SAR) enregistre la plus forte demande en 2021.

La réussite des fécondations des différentes stations varie entre 59 et 88% (les chiffres de la SAR manquent). Il faut tenir compte du fait qu'une fécondation efficace ne peut être obtenue

qu'avec les faux-bourdon des colonies à mâles de la station de fécondation considérée. Elle est faussée par les fécondations effectuées avec des faux-bourdon d'autres origines.

L'année dernière, la SAR a lancé pour la première fois un contrôle de qualité des résultats de fécondation dans l'une de ses stations. Il s'agit de contrôler de manière ciblée la fiabilité des accouplements afin de permettre un travail de sélection aussi efficace que possible. Les résultats détaillés sont attendus dans le courant de l'année 2022.

#### 4.2. Evolution des montées de reines en stations de fécondation A

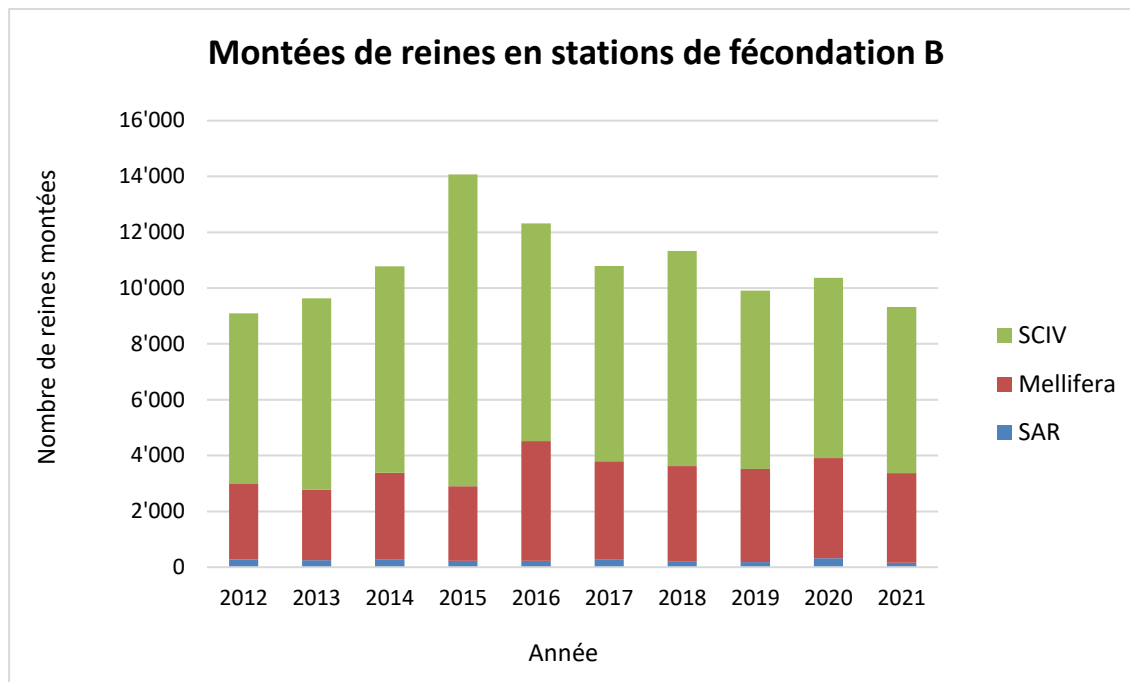


Les stations de fécondation A servent à l'accouplement ciblé de reines et sont principalement visitées par des éleveurs en race pure afin de préserver, respectivement de développer encore davantage les nombreuses lignées d'élevage. Chez les deux associations Carnica, les stations de fécondation A sont exploitées avec une seule lignée paternelle. Mellifera exploite quelques stations de fécondation A en tant que « stations de fécondation pool », c'est-à-dire que l'on y monte plusieurs lignées paternelles.

Selon l'altitude, les stations de fécondation sont exploitées durant une fenêtre temporelle de 2 – 3 mois, majoritairement de mi-mai à fin juillet. Etant donné que de nombreuses stations de fécondation A sont situées dans des régions montagneuses rudes, les colonies à mâles y sont montées uniquement pour la saison de fécondation. La formation et l'élevage des colonies à mâles ont généralement lieu dans des régions d'altitude plus basse, donc plus chaudes, qui disposent d'une plus grande sécurité concernant l'approvisionnement en nourriture. Le déplacement des colonies à mâles en mai représente non seulement une charge de travail importante, mais le transfert sur de longues distances peut également présenter un risque pour les abeilles (p. ex. étouffement des colonies, accident lié à un mauvais arrimage du chargement pendant le transport).

En 2021, le nombre le plus élevé de reines montées dans les stations de fécondation A est celui de la SAR, avec 7'392 unités de fécondation. La SCIV affiche un total de 3'843 reines montées, et Mellifera 2'999. Au total, l'année dernière, 14'234 unités-reines ont été montées dans les stations de fécondation A des trois organisations de race.

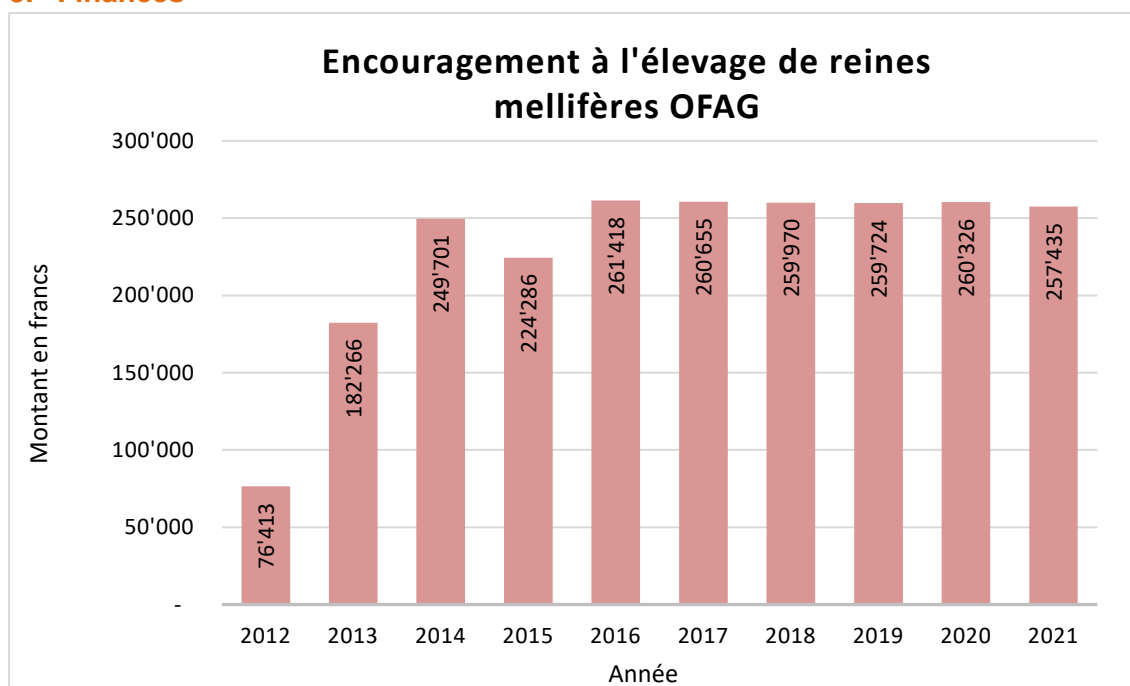
#### 4.3. Evolution des montées de reines en stations de fécondation B



La majorité des stations de fécondation B sont aisément accessibles, c.-à-d. sans longs trajets pour les apiculteurs. Elles servent principalement à l'élevage de reines de production. La plupart des stations de fécondation disposent de plusieurs lignées paternelles afin de garantir la diversité génétique.

Au total, 9'327 unités-reines ont été montées. La SCIV représente l'essentiel des montées avec 5'957, suivi par Mellifera avec 3'213 et la SAR avec 157 reines montées.

#### 5. Finances



Selon l'ordonnance suisse sur l'élevage d'animaux, laquelle a été adaptée au 1.1.2016, 0,8% du budget total de l'élevage était disponible pour la promotion de l'élevage d'abeilles mellifères. Pour l'année 2021, CHF 257'435 ont été engagés. La SAR a reçu CHF 64'420.99 pour ses efforts d'élevage, Mellifera CHF 80'770.57 et la SCIV CHF 64'536.42. Sur les CHF 47'707.02 restants, CHF 9'093.80 ont été dépensés pour le calcul des valeurs d'élevage par Beebreed et CHF 38'613.22 pour le service spécialisé Elevage d'apisuisse.

## **6. Projets de conservation**

Les projets de conservation subventionnés par la Confédération visent à préserver la diversité des races indigènes. L'abeille noire *Apis mellifera mellifera* est l'unique race d'abeilles indigène.

En 2021, l'OFAG a soutenu financièrement les projets décrits ci-dessous (6.1. à 6.4.).

### **6.1. Evaluation de nouveaux critères de résistance à varroa chez l'abeille noire (2019-2021)**

Dans ce projet, la pertinence de deux caractères de résistance à Varroa potentiels pour un élevage durable de l'abeille noire a été étudiée : SMR (Suppressed Mite Reproduction = reproduction réduite des acariens) et recapping (ouverture et réoperculation des cellules de couvain par les abeilles). Pour ces caractères, la répétabilité des mesures, la correspondance entre les valeurs obtenues dans le couvain d'ouvrières et de faux-bourçons ainsi que la corrélation avec l'infestation de varroas ont été analysées chez 83 colonies d'abeilles noires. Pour le SMR, on n'a constaté ni répétabilité ni corrélation entre les résultats obtenus dans le couvain des ouvrières et des faux-bourçons. Il n'y a pas non plus eu de corrélation avec l'infestation des colonies ; ce caractère semble donc peu prometteur pour la sélection, ce que d'autres publications ont également confirmé entre-temps. Les résultats de cet essai concernant le SMR ont été publiés en avril 2022 dans Journal of Economic Entomology. Les résultats concernant le recapping sont encore en cours d'analyse.

### **6.2. Optimisation à long terme de la gestion de la population suisse de l'abeille noire (2021-2024)**

Afin d'assurer la conservation de l'abeille noire en Suisse, ce projet soutenu par l'OFAG a été lancé l'année dernière. Au cours des trois années restantes du projet, une insémination instrumentale doit être intégrée dans le programme de conservation. Dans le détail, il est prévu de lutter contre l'hybridation qui menace la population suisse d'abeilles noires en raison du comportement d'accouplement des reines et de la densité élevée de colonies d'abeilles. Grâce à un accouplement ciblé, le facteur d'incertitude lié à la voie mâle doit être exclu. Un autre objectif est d'améliorer et de simplifier la planification de l'élevage. Au cours de l'année écoulée, l'accent a été mis sur les actions d'insémination.

### **6.3. Entretien et préservation de l'abeille noire menacée en Suisse dans deux conservatoires (2021-2023)**

Dans les deux conservatoires de Glaris et de Melchtal, le maintien de la diversité génétique de l'abeille noire est visé, avec le soutien de l'OFAG, au moyen d'une multiplication ciblée de reines et de colonies. Au cours de la première année du projet, 49 jeunes colonies avec couvain et 66 essaims artificiels ont été formés dans le canton de Glaris par les apiculteurs participants. La fécondation des reines s'est faite majoritairement au rucher des participants.

L'objectif est de limiter autant que possible le risque d'hybridation dans les régions périphériques des conservatoires à l'aide de la mise en place de colonies de race pure. Dans le conservatoire du Melchtal, la population conservée a pu être renforcée grâce au soutien de deux nouveaux apiculteurs. Actuellement, environ 50 colonies sont gérées dans le Melchtal.

#### **6.4. Dynamique de la réinvasion du Varroa: pour une meilleure sélection des caractères de résistance (2021-2023)**

Dans ce projet, l'influence d'une éventuelle réinvasion de varroas dans les colonies d'abeilles noires est mesurée. Dans la littérature existante, on trouve des indications selon lesquelles d'éventuelles transmissions d'acariens pourraient fausser les valeurs des colonies testées. Actuellement, la sélection se base sur l'hypothèse que toutes les colonies d'un même rucher sont exposées à des influences environnementales identiques. Les éventuels effets environnementaux individuels, comme la réinvasion, ne peuvent pas être distingués des effets génétiques des colonies. Il en résulte que les valeurs d'héritabilité diminuent et que la sélection pour la résistance devient difficile.

L'objectif de ce projet, qui a débuté en 2021 et durera trois ans, est d'estimer l'influence de la réinvasion sur l'infestation des colonies expérimentales à l'aide de trois régions expérimentales avec différentes densités d'abeilles (faible, moyenne et élevée).

Les données de réinvasion des colonies expérimentales traitées en permanence montrent jusqu'à présent une tendance de réinvasion généralement faible, sans différences entre les zones expérimentales. Sur la base des résultats des traitements hivernaux, on peut supposer que le traitement permanent peut être considéré comme efficace et que, par conséquent, aucun événement de réinvasion notable ne s'est produit pendant la saison d'essai 2021.

### **7. Activités de la Commission d'élevage et du service spécialisé Elevage**

#### **7.1. Commission d'élevage**

Les réunions de la Commission d'élevage ont eu lieu à deux reprises : le 28 avril (en ligne) et le 1<sup>er</sup> décembre (en présentiel). Le président de ladite commission est Kurt Nobs de la SAR. Les autres membres sont Silvio Streiff (BienenSchweiz), Benjamin Dainat (Agroscope), Sarah Gerster (SAR), Andreas Pfister (SCIV), Ruedi Dahinden (Mellifera), Stefan Grossenbacher, représenté par Karl Ruprecht (Buckfastimkerverband) et Raphael Giossi depuis le 1<sup>er</sup> mars (apiservice). Un grand MERCI à toutes les personnes concernées – elles contribuent à faire progresser l'élevage de reines en Suisse.

#### **7.2. Service spécialisé Elevage**

Le service spécialisé Elevage s'occupe de toutes les questions administratives relatives à l'élevage sur mandat d'apisuisse et est rattaché à apiservice sur le plan organisationnel. En collaboration avec le Centre de recherche apicole (CRA), il documente les nouveaux développements scientifiques dans le domaine de l'élevage pour la commission d'élevage d'apisuisse et prépare les évaluations des tests de performance ainsi que les estimations de la valeur d'élevage. Il est le principal responsable de la comptabilité annuelle des contributions pour la promotion de l'élevage et coordonne/contrôle les relevés de comptes des organisations de races. Pour l'OFAG, il est le contact principal pour les questions relevant de l'élevage d'abeilles.

Il soutient, dans la mesure du possible, la formation et le perfectionnement des formateurs en élevage, cultive l'échange avec les organisations d'élevage et donne des conférences sur le thème de l'élevage dans le cadre de la formation d'apiculteurs avec brevet fédéral.

Le service spécialisé Elevage organise les réunions de la commission d'élevage, rédige le procès-verbal et, si nécessaire, met à jour les règlements d'élevage d'apiculture sur mandat de la commission.

Le service spécialisé Elevage est financé pour les tâches inter-races via la part de 15% du budget de l'élevage d'abeilles et pour les travaux en relation avec les projets de préservation par une contribution fixée à l'avance avec Mellifera. Au cours de l'année de référence, le service spécialisé Elevage a accusé un déficit d'environ CHF 300.-.

Au cours de l'année écoulée, la direction du service spécialisé Elevage est passée de Jürg Glanzmann à Raphael Giossi.

## 8. Perspective

Actuellement, la commission d'élevage, les associations d'élevage, ainsi que d'autres acteurs s'impliquent fortement dans les questions suivantes :

- Clarification des exigences et de la faisabilité d'un éventuel herd-book suisse. Le groupe de travail correspondant s'est réuni deux fois en ligne l'année dernière. La question de savoir si, quand et sous quelle forme un herd-book suisse doit être initialisé, n'est pas encore clarifiée.
- Au cours de l'année d'élevage 2021, la commission a traité les demandes de modification et de création de stations de fécondation. Afin de les rendre plus transparentes à l'avenir, un formulaire adapté a été élaboré au cours des derniers mois concernant la procédure de création d'une station de fécondation. Au cours du printemps 2022, cette recommandation sera mise en ligne sur le site internet abeilles.ch.
- Garantie de la fiabilité des fécondations dans les stations de fécondation (assurance qualité) : l'utilisation ciblée d'analyses ADN doit permettre de contrôler la fiabilité des accouplements dans les stations de fécondation et d'en déduire les mesures possibles. La SAR a déjà pu recueillir de premières expériences au cours de l'année d'élevage 2021. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore des résultats.
- Mise en œuvre de "GenMon" chez les abeilles : L'évaluation de la menace pesant sur l'abeille noire en Suisse, nécessaire pour le versement de primes de préservation, n'est pas possible avec la base de calcul GenMon. Une alternative possible est activement recherchée en collaboration avec l'OFAG.
- Vérification de l'actualité des règlements existants et clarification des adaptations possibles.
- Examen et élaboration d'une affiliation possible de l'association d'élevage de la race Buckfast : pour que l'affiliation à part entière à la commission d'élevage soit possible, les règlements existants de l'organisation de race doivent être examinés et éventuellement adaptés. Une affiliation permettrait à toutes les associations d'élevage de races actuelles de Suisse de participer ensemble, en tant que partenaires égaux, au travail d'élevage des abeilles.

Il est très important d'intégrer à l'apiculture les connaissances acquises par la recherche. On s'assure ainsi de disposer des outils nécessaires et de moyens à la pointe de la connaissance pour mener à bien les efforts de sélection chez les abeilles. Ce n'est qu'ainsi que les progrès génétiques peuvent être atteints, documentés et comparés avec d'autres espèces d'animaux de rente en Suisse.